

Accord de libre-échange avec la Chine: un jalon important pour les entreprises exportatrices suisses

06.07.2013

D'un coup d'oeil

La Chine et la Suisse ont signé un accord de libre-échange à Pékin. Cet accord représente un pas décisif vers une amélioration de l'accès au marché chinois, troisième marché d'exportation de la Suisse. L'économie salue cet accord. Les entreprises suisses bénéficieront de réductions substantielles des droits de douane.

La Chine est devenue, en quelques années, le troisième marché d'exportation de la Suisse, après l'UE et les États-Unis. Avec cet accord, les deux pays émettent un signal politique clair contre le protectionnisme qui couve toujours dans de nombreux pays. Par ce biais, la Chine exprime aussi la confiance placée dans la politique économique extérieure de la Suisse et les entreprises helvétiques.

Une amélioration de l'accès réciproque au marché dynamisera le commerce et les investissements bilatéraux, de même qu'elle accroîtra la sécurité juridique. Elle renforcera également la place économique suisse. Sur le plan structurel, l'accord sera utile tant aux grandes entreprises qu'aux PME. La Chine n'est pas seulement une économie de forte croissance. En tant que premier exportateur de produits haute technologie à l'échelle mondiale, elle est aussi un marché décisif sous l'angle stratégique.

L'accord prévoit une réduction considérable des droits de douane perçus sur les exportations suisses destinées à la Chine. D'après les indications du Seco, 95 % des exportations bénéficieront d'une baisse, voire de la suppression des droits de douane. Dans le domaine de la protection de la propriété intellectuelle, l'accord va plus loin que les règles de l'OMC. Cela revêt une grande importance pour les entreprises exportatrices suisses fondées sur l'innovation. Au vu des mesures prévues dans le domaine des services et des procédures douanières, l'accord se traduira également par une amélioration des conditions-cadre pour le commerce et les investissements. Grâce à une clause évolutive, l'accord peut être étendu constamment. Aux yeux de l'économie, des améliorations sont souhaitables surtout du côté des droits de douane.

economiesuisse a examiné le contenu de l'accord dans un [dossier politique](#)